



# Budget 2024



**Normand Dyotte**  
Maire



## Mot du maire

### Chers citoyens,

Au nom du conseil municipal, permettez-moi de vous présenter le budget 2024 de la Ville de Candiac. Celui-ci a été adopté lors de la séance extraordinaire du conseil le 11 décembre dernier et il s'établit à 61 897 400 \$.

Nous en sommes tous conscients, le contexte économique est difficile depuis quelques années. Vous l'aurez peut-être remarqué dans le cadre de vos achats réguliers, l'inflation est omniprésente et celle-ci n'épargne guère le milieu municipal. L'impact de l'inflation se fait notamment sentir dans le cadre des contrats octroyés. Les fournisseurs doivent jongler avec la hausse des coûts de production et des matériaux, ce qui affecte inévitablement les services rendus à la population.

Soyez toutefois assurés que notre équipe administrative travaille avec ardeur afin de réduire au maximum l'impact financier. Plusieurs exercices ont été réalisés afin de trouver le meilleur équilibre entre la qualité des services et les coûts reliés. Je demeure confiant que ce que nous vous présentons soit le fruit d'un travail rigoureux et optimal dans le contexte actuel. Pour 2024, le taux d'imposition résidentiel se situe à 0,6238 \$ du 100 \$ d'évaluation en comparaison à celui de 2023 qui était de 0,5835 \$, une majoration moyenne de 6,9 %.

En plus de l'inflation générale du coût de la vie, l'augmentation de la taxe foncière est également liée aux différentes quotes-parts de nos organismes partenaires. En effet, comme plusieurs villes, nous partageons certaines charges fiscales avec des municipalités voisines, nous permettant notamment de bénéficier de services bonifiés grâce à la coopération de plusieurs territoires. On parle, entre autres, de la Régie intermunicipale de police Roussillon, de la MRC de Roussillon, de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie, ou encore, de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM). À titre d'exemple, pour la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries, l'augmentation du coût de la quote-part de Candiac s'élève à 20,9 %. Toutefois, n'oublions pas que la Ville de Candiac bénéficie désormais d'un service 24/7 et de premiers répondants. Il demeure absolument important que la population puisse avoir accès à des services optimaux et à la hauteur de leurs attentes.

À titre de rappel, les charges fiscales de la Municipalité incluent la tarification de certains services municipaux résidentiels. Ces tarifs subissent également les contrecoups de l'inflation. Le tarif pour l'eau se situe désormais à 187 \$ en comparaison à 172 \$ pour 2023. Le tarif concernant la gestion des matières résiduelles est quant à lui passé de 331 \$ à 366 \$ pour 2024.

Je rappelle que la Ville accorde une importance particulière à la recherche de financement et de subventions dans le but d'acquiescer un maximum de ressources financières chaque année. Nous faisons de cette recherche de financement une priorité dans le cadre du développement de notre Municipalité. Je vous invite d'ailleurs à vous référer en tout temps au *Plan stratégique de développement 2018-2033*, puisque toutes nos actions stratégiques en découlent. Cet outil nous permet de garder en tête la Vision 2033, tout en assurant notamment une saine gestion des fonds publics. Il me fera d'ailleurs plaisir de partager avec vous, vers la fin de l'année 2024, le bilan des réalisations et quelques actions à venir. Demeurez à l'affût !

En terminant, le conseil municipal et moi-même vous transmettons nos vœux les plus chaleureux en cette nouvelle année. Que celle-ci soit remplie de moments de réjouissance et d'amour avec vos proches.

**Le maire,**  
Normand Dyotte

## Charge fiscale moyenne 2024

	Budget 2024	Budget 2023
<b>Pour un immeuble résidentiel d'une valeur moyenne</b>		
Évaluation d'une résidence moyenne d'un logement	502 200 \$	502 200 \$
Taxe foncière générale - Taux du 100 \$ d'évaluation	0,6238 \$	0,5835 \$
Taxe foncière générale pour une évaluation moyenne non uniformisée	3 133 \$	2 930 \$
Augmentation de la taxe foncière	(6,9 %) 202 \$	(3,9 %) 110 \$
<b>Compensations et tarification pour les services municipaux résidentiels (montant fixe par unité de logement)</b>		
Eau	187 \$	172 \$
Eau - Piscine	50 \$	50 \$
Matières résiduelles	366 \$	331 \$
<b>TOTAL DES TARIFS POUR UNE RÉSIDENCE D'UN LOGEMENT</b>	<b>603 \$</b>	<b>553 \$</b>
<b>Charge fiscale moyenne</b>		
Pour une résidence d'un logement excluant les taxes de répartition locale	3 736 \$	3 483 \$
<b>Augmentation annuelle</b>	<b>252 \$</b>	<b>178 \$</b>

## Programme triennal d'immobilisation (PTI)

Le PTI est un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville prévoit réaliser ou initier au cours des prochaines années. Il s'agit d'un plan d'investissement qui met en perspective de nouveaux projets tout en assurant le maintien et la qualité des actifs municipaux.

Au cours des trois prochaines années, Candiac prévoit investir plus de 174 522 495 \$ dont 56 886 311 \$ en 2024. Plusieurs de ces investissements se feront en collaboration avec des partenaires ou grâce à des subventions.

**Il est à noter que l'adoption du PTI confirme ainsi l'intention du conseil municipal, mais ne constitue pas une obligation ou une garantie de réalisation puisqu'il ne s'agit pas d'une autorisation de dépenses.**

Certains projets se feront, par exemple, sous réserve d'approbation gouvernementale et chaque projet doit d'abord être soumis au conseil municipal pour adoption.

Notons enfin que certains projets d'immobilisation inclus au PTI d'une année antérieure peuvent n'être réalisés que l'année suivante.

### Pour 2024, voici les principaux investissements prévus :

- Réhabilitation des égouts sur le boulevard Montcalm Nord
- Acquisition des terrains pour les bretelles de l'autoroute 15
- Travaux de réfection sur l'avenue de Gênes
- Début de construction du garage municipal
- Acquisition d'un terrain sur le boulevard Jean-Leman pour une école secondaire
- Parcours d'éducation cycliste au parc Fernand-Seguïn
- Agrandissement du stationnement au parc Champlain



## Revenus

1. Taxes sur la valeur foncière	41 762 000 \$	67,5 %
2. Taxes sur une autre base	6 475 700 \$	10,5 %
<b>TOTAL DES TAXES :</b>	<b>48 237 700 \$</b>	<b>78 %</b>
3. Paiements tenant lieu de taxes	453 300 \$	0,7 %
4. Services rendus aux organismes municipaux	4 930 400 \$	8 %
5. Autres revenus	8 258 000 \$	13,3 %
<b>TOTAL DES REVENUS :</b>	<b>61 879 400 \$</b>	<b>100 %</b>

## Dépenses

1. Administration générale	10 458 500 \$	17 %
2. Sécurité publique	10 687 800 \$	17 %
3. Transport (travaux publics)	9 466 300 \$	15 %
4. Hygiène du milieu	11 076 500 \$	18 %
5. Aménagement, urbanisme et développement	3 524 500 \$	6 %
6. Loisirs et culture	7 679 800 \$	12 %
<b>TOTAL DES SERVICES MUNICIPAUX :</b>	<b>52 893 400 \$</b>	<b>85 %</b>
7. Service de la dette - Frais de financement	2 737 100 \$	5 %
8. Service de la dette - Remboursement de la dette à long terme	6 307 000 \$	10 %
9. Affectations - Fonds de roulement, surplus et réserve	(58 100) \$	0 %
<b>TOTAL :</b>	<b>61 879 400 \$</b>	<b>100 %</b>

## Taux de taxes

### Taux de taxes foncières du 100 \$ d'évaluation

	2024	2023
Taux de base (résidentiel)	0,6238 \$	0,5835 \$
Six logements et plus	0,6238 \$	0,5835 \$
Terrains vagues desservis	1,2476 \$	1,1670 \$
Commercial	2,3451 \$	2,1866 \$
Industriel	2,5000 \$	2,2288 \$
Agricole	0,6238 \$	0,5835 \$

### Tarifs eau et matières résiduelles

	2024	2023
<b>RÉSIDENTIEL</b>		
Eau - Unifamiliale et condo	187 \$	172 \$
Eau - Multifamiliale et logement	187 \$	172 \$
Eau - Piscine	50 \$	50 \$
Matières résiduelles	366 \$	331 \$
<b>COMMERCIAL ET INDUSTRIEL</b>		
Eau/local (base + utilisation)	187 \$	172 \$

## Note

Ce dépliant est un document d'information et en aucun cas il ne saurait remplacer le texte du règlement qu'il résume. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le règlement 1513, disponible à l'hôtel de ville. Seul le texte dudit règlement a une valeur légale.

*Budget 2024* est une publication du Service des communications et relations avec le citoyen, ainsi que du Service des finances de la Ville de Candiac, livrée par Postes Canada en janvier 2024.

**Dépôt légal :** Bibliothèque et Archives nationales du Québec

**Tirage :** 8 250 copies

[candiac.ca](http://candiac.ca) | [finances@ville.candiac.qc.ca](mailto:finances@ville.candiac.qc.ca)



## Rôle d'évaluation en un clic

Vous pouvez accéder en tout temps au rôle d'évaluation foncière 2022-2023-2024 sous l'onglet *Services en ligne*. La date de référence de ce rôle est le 1<sup>er</sup> juillet 2020 selon les conditions du marché tel qu'il existait.

**Rendez-vous au [candiac.ca](http://candiac.ca) pour consulter le rôle d'évaluation sous l'onglet *Services en ligne*.**

## Informations à retenir

### Quand dois-je payer mes taxes?

#### POUR UN COMPTE DE TAXES DE 300 \$ OU MOINS

- Un seul versement : 8 février 2024

#### POUR UN COMPTE DE TAXES DE 301 \$ ET PLUS

- 1<sup>er</sup> versement : 8 février 2024 • 2<sup>e</sup> versement : 6 juin 2024\*

\* Il n'y aura pas de rappel pour le 2<sup>e</sup> versement. Ainsi, afin d'éviter les frais d'intérêts et les pénalités de retard, nous vous suggérons d'utiliser les paiements en ligne et de programmer le 2<sup>e</sup> paiement de taxes ou de joindre au 1<sup>er</sup> paiement un chèque postdaté pour le 2<sup>e</sup> versement.

### Comment puis-je payer mes taxes?

#### PAR VOTRE INSTITUTION BANCAIRE

Au comptoir, au guichet automatique ou via le site Internet de votre institution. Pour chaque paiement, vous devez inscrire le numéro de matricule de 18 caractères (en haut à droite sur le coupon d'échéance). Prévoir un délai de traitement suffisant par votre institution financière afin que la date d'échéance soit respectée.

#### PAR LA POSTE

Faites parvenir vos chèques et coupons détachables à :

Ville de Candiac  
a/s Service des finances  
100, boulevard Montcalm Nord  
Candiac, J5R 3L8

#### EN PERSONNE

À l'hôtel de ville. Argent comptant, chèque ou carte de débit bancaire.

#### Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h)

Le vendredi, de 8 h 30 à 13 h

Vous pouvez aussi, en tout temps, glisser une enveloppe contenant vos chèques et coupons détachables dans la chute à courrier située à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

#### PAR VOTRE CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, assurez-vous auprès de celui-ci que les paiements seront effectués au plus tard à la date d'échéance. Vous devez leur transmettre une copie de votre compte de taxes.

### Que faire si j'ai déjà vendu ma propriété?

Si vous n'étiez plus propriétaire au 31 décembre 2023, vous devez nous retourner ce compte de taxes le plus tôt possible à l'hôtel de ville, à l'attention du Service des finances.

### Mes taxes sont-elles déductibles d'impôt?

Il se peut que vous puissiez bénéficier d'un crédit d'impôt. Veuillez conserver votre compte de taxes ou une copie que vous pourrez utiliser dans la préparation de votre déclaration de revenus puisqu'aucun reçu ne sera émis.

